

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

Le président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,

Vu les rapports écrits,
Vu la proposition de la direction de la thèse,
Vu l'avis de la direction de l'école doctorale,

A rendu un avis favorable à la proposition de soutenance de la thèse de :

Monsieur Joseph BASILIEN

intitulée

"L'équilibre contractuel dans l'arbitrage commercial international : étude à partir des parties faibles"

en vue d'obtenir le doctorat en « Droit mention droit international, européen et comparé »,

Le 20 novembre 2026, à 14h00

Salle : Caillemer

15 Quai Claude Bernard, 69007, Lyon, France.

devant un jury composé de :

M. Ludovic PAILLER, Professeur des universités, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur de thèse

M. Malik LAAZOUZI, Professeur des universités, Université Panthéon Assas Paris 2, Rapporteur

Mme Sandrine CLAVEL, Professeure des universités, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Rapporteur

M. Cyril NOURISSAT, Professeur des universités, Université Jean Moulin Lyon 3, Examineur

Mme Marie-Élodie ANCEL, Professeure des universités, Université Panthéon Assas Paris 2, Examinatrice

Fait à Lyon, le 26 octobre 2026

Pour le président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

et par délégation, Madame la chargée de mission aux études doctorales,
Isabelle ROYER



UNIVERSITÉ JEAN-MOULIN
LYON 3